



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 10 juillet 2018 à 19h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M<sup>mes</sup> les conseillères : P. Lorraine St.James Lapalme  
Sylvie Lapierre

MM. les conseillers : Éric Lecourtois  
Réal Langlais  
Paul Jones  
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents : M. Éric de la Sablonnière, directeur  
général adjoint  
M<sup>e</sup> Antoine Banville, greffier  
M<sup>me</sup> Lucie Bisson, directrice du  
Service de l'aménagement du territoire

#### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des projets de règlements
  - 2.1 Règlement n° 901-19 modifiant le règlement de zonage n° 901
  - 2.2 Règlement n° 907-3 modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 907
3. Période de questions - Personnes dans la salle
4. Levée de la séance

**230-18**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

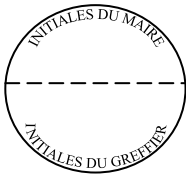
Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie Lapierre et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **PRÉSENTATION ET EXPLICATION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 901-19 ET 907-3**

En conformité avec les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil tient une assemblée publique de consultation sur les projets de règlements n<sup>OS</sup> 901-19 et 907-3.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

Monsieur le maire Christian Ouellette préside l'assemblée et demande à M<sup>me</sup> Lucie Bisson, directrice du Service de l'aménagement du territoire, de présenter et d'expliquer les projets de règlements et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur.

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur lesdits projets de règlements n<sup>os</sup> 901-19 et 907-3.

### PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question.

**231-18**

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Christian Ouellette, maire

---

M<sup>e</sup> Antoine Banville, greffier